



Association des Usagers du Port de Piriac sur Mer

Capitainerie du Port

1 Rue du Fort Baron

44420 PIRIAC SUR MER

Compte rendu de l'AG de l'AUPPM du 21/04/2018

Début de l'AG à 18h00, après émargement des présents. 34 présents et 13 pouvoirs

Aucune salle communale n'étant disponible, la réunion s'est tenue dans la salle du Razay dans le village de St Sébastien.

Le quorum étant atteint, Jérôme DANGY, président de l'association, ouvre la séance.

1) Préambule

Jérôme Dangy présente les personnalités présentes à cette AG : Mr Patrick LECLERC, adjoint aux finances de la mairie de Piriac sur mer, Mr Daniel ELOI, délégué aux affaires maritimes, Hubert JAIR, responsable de la SNSM de la Turballe, ainsi que Mr Emmanuel JAHAN, directeur des ports de la CCI 44.

Jérôme DANGY rappelle brièvement les principaux buts de l'association :

- **Défendre les intérêts** des usagers du Port de Plaisance de PIRIAC sur MER,
- **Faire des propositions** et des constats issus de la fédération des expériences de l'ensemble des usagers,
- **Coopérer aux décisions** d'entretien et d'amélioration du Port, de ses équipements, de ses accès et dépendances,
- **Développer des animations,**
- **Favoriser l'entraide** entre les usagers du port

Jérôme DANGY rappelle que chaque membre de l'association doit essayer de faire évoluer cette association, plus nous serons nombreux mieux nous représenterons l'ensemble des usagers. Merci donc à chacun d'essayer de parler de cette association avec ses voisins de pontons.

2) Rapport moral et d'activité 2017

Jérôme DANGY rappelle rapidement les faits marquants de 2017 et notamment ceux annoncés en conseil portuaire dont l'association est maintenant membre depuis deux ans et demi :

- L'AUPPM a continué de se battre pour un meilleur affichage de la hauteur d'eau du seuil : *Un panneau d'affichage plus grand est maintenant en fonctionnement et la hauteur en temps réel sur Smartphone sera opérationnelle pour cet été* Le panneau
- Poursuite de réunions de concertation entre l'AUPPM et la CCI dans le cadre du projet de nouvelle capitainerie : *l'AUPPM renouvelle sa demande de mise en place d'un parking vélos sécurisé*
- Participation de l'AUPPM aux conseils portuaires : *Jérôme rappelle que le conseil portuaire comprend la CCI, La mairie, les représentants des professionnels, le CNP et l'AUPPM*
- Organisation d'une sortie conviviale avec pique-nique en commun avec la « der des der » à Hoëdic puis le soir repas au Crouesty, le dernier week-end de septembre 2017. *Jérôme remercie Pierre Yves Mahé pour l'organisation de cette sortie.*

- Pot convivial de Noël et remise d'un chèque de 300 euros à la SNSM : *Jérôme reprecise qu'une présentation de la SNSM La Turballe est prévue en fin d'AG.*
- Jérôme précise que le projet de capitainerie et les prévisions de dragage du port vont être présentés à suivre par Mr Jahan, et il passe rapidement la parole à la nouvelle trésorière, Béatrice Amblard, pour faire le point sur la trésorerie 2017

3) Rapport financier 2017

Béatrice Amblard présente les comptes de l'association

- Recettes 2017

Cotisations :	1367.00 euros
Participations repas :	486.00 euros
Subventions (mairie Piriac) :	300.00 euros
Intérêts livret 2016 :	17.77 euros
Total :	2170,77 euros

- Dépenses 2017

Frais de repas AG 2016 :	562.24 euros
Frais réception (AG, réunion, Noël)	386.84 euros
Diverses fournitures :	77.15 euros
Cadeau (fleurs) :	50.00 euros
Remise chèque SNSM :	300.00 euros
Total :	1376.23 euros

Récapitulatif trésorerie 2017:

Recettes : 2170.77 euros

Dépenses : 1376.23 euros

Soit un solde positif de : **794.54 euros**

Solde trésorerie au 31/12/2017 :

Compte courant : 1812.18 euros

Livret : 3572.64 euros

Fond de caisse : 33.77 euros

Soit un total **de 5418.59 euros**

Compte tenu du solde positif Jérôme Dangy propose, en 2018, *de lancer une campagne de communication sur notre association encore méconnue de beaucoup d'usagers du port.*

Jérôme Dangy passe ensuite la parole à Mr Emmanuel JAHAN, directeur des ports de la CCI, pour parler en détail des nouveautés.

4) Intervention de MR JAHAN / Directeur des port de la CCI

Mr Jahan remercie Jérôme Dangy de l'avoir invité et précise que sa porte reste toujours ouverte pour échanger avec l'AUPPM, il présente ensuite le projet de nouvelle capitainerie avec une présentation power point, le bilan des travaux d'hiver, les futurs travaux de dragages prévus 2019/2020 et des services en cours ou à venir. L'association réitère sa demande de création d'un parking à vélo sécurisé utilisable par les résidents toute l'année. Celui-ci permettrait de gagner quelques places de parking bien utile en haute saison, surtout avec la réduction drastique de la surface du parking de port Boucher avec l'aménagement de l'école de voile.

5) Questions / Réponses des adhérents présents avec MR JAHAN

1) Invasions sur plusieurs pontons d'oiseaux marins (tourne pierre) qui salissent énormément les bateaux et les pontons. Y a-t-il une action de prévu par le port, style épouvantail ultrasons ? : *Mr Jahan verra avec les services du port ce qu'il est possible de mettre en place*

2) Problèmes de Wifi (messagerie) avec appareils APPLE : *Mr Jahan se rapprochera de d'autres port qui ont connus, il lui semble, ce problème.*

3) Encore des vols cet hiver sur plusieurs bateaux, Quid de la vidéo surveillance ? : *Mr Jahan rappelle que l'enregistrement d'images est interdit et que la vidéo surveillance ne permet donc pas de résoudre le problème des vols, ceci étant dit il est prévu en remettre en service une vidéo surveillance sur chaque entrée de ponton et également de diffuser en temps réel sur le site du port les images de l'ensemble du bassin, prises de la capitainerie.*

4) Problème d'eau dans le gas oil signalé par quelques usagers ? : *Mr Jahan est bien au courant du problème qui est remonté par le chantier Lemerle pour deux de ses clients . Des analyses ont été effectuées sur les cuves et il n'y a aucune trace d'eau dans les cuves du port. Il est rappelé à chacun que le meilleur moyen d'éviter l'eau dans le carburant est de stocker les bateaux l'hiver avec les réservoirs pleins.*

5) Le problème de la perte de place lors du décès du propriétaire principal du bateau en copropriété ou lors d'une succession, même si les enfants utilisent le bateau, est à nouveau évoqué (déjà évoqué en 2016 et 2017) : *Mr Jahan rappelle que cette occupation du domaine public ne peut pas légalement être mise à disposition des héritiers (attaquable en justice) et conseille aux futurs héritiers de s'inscrire sur la liste d'attente pour anticiper ce genre de soucis. Mr Jahan précise qu'il doit faire la chasse aux copropriétés « bidon » qui servent à revendre un bateau avec une place de port.*

Jérôme intervient pour dire que L'Auppm et la CCI travaillent sur un projet de commission pouvant statuer sur ces problèmes de succession, de déplacement de bateaux pour raison de santé ou tout autre problème « social » afin de ne pas laisser seul le capitaine de port décider pour ces cas litigieux. Une décision collégiale qui pourrait inclure également la mairie permettrait de faire face à ces cas exceptionnels tout en évitant les tentatives de fraude. Monsieur Jahan se déclare ouvert sur cette proposition qui devra être mise en place avec le nouveau capitaine de port

6) Le problème des écarts entre les heures d'ouverture de la capitainerie affichées et la réalité ont été constatés à plusieurs reprises au printemps : *Mr Jahan précise que le personnel est plus réduit à cette époque de l'année et qu'il n'est pas toujours facile de faire face à ces permanences, mais qu'il y aura lieu de faire coïncider les horaires affichés (internet ou physique) avec ceux pratiqués réellement.*

7) Des problèmes ont été rencontrés dans le calcul des nuitées gratuites en 2017 : *pour rappel le passeport escale comprend maintenant dix nuitées hors saison et 5 nuitées juillet et aout. Ces nuitées peuvent être complétées par des nuitées supplémentaires lorsque vous quitter le port au moins une semaine. Une nuitée la première semaine ,*

deux supplémentaires si 15 jours de suite, 3 supplémentaires si 3 semaines d'affilé (soit 6 jours pour 3 semaines de suite). Ces journées supplémentaires peuvent être prises tout au long de l'année à la suite des 5 l'été ou des 10 hors saisons : Mr Jahan confirme que le non cumul des nuitées « gagnées » a été résolu, pour sa part L'AUPPM considère qu'il y a eu un progrès mais estime et rappelle à Mr Jahan, que la notion de nuitées d'été et de nuitées hors saison complique le système pas toujours bien compréhensible dans les ports d'accueil. Avec cette notion, Piriac reste une particularité du passeport escale

8) Des articles parus dans la presse sur le budget municipal et les dotations affectées au port soulèvent quelques questions ans l'assemblée : *Mr Dangy passe la parole à Mr Leclerc (représentant la mairie de Piriac et membre de l'association) qui précise certains éléments : le département affectait depuis quelques années (depuis son désengagement dans la gestion des ports) un budget à la commune pour financer les investissements , cette somme était affectée à un budget annexe destiné a encaisser toutes les recettes liées au port par la mairie. Or, la gestion du port étant concédé à la CCI les écritures sur ce budget sont minimales. La trésorerie a donc demandé à la maire de clôturer ce budget inutile. La commune a fusionné ce budget avec celui de la ville, le maire s'étant clairement engagé à utiliser ces sommes (environ 12000 k€) aux investissements liés au port (par exemple les travaux de la capitainerie) Dorénavant, les demandes de financement seront effectué directement par la CCI au département projet par projet.*

6) Présentation SNSM

Compte tenu de l'heure avancée, Jérôme Dangy clos les débats et appelle Hubert JAIR pour nous faire une présentation de la SNSM :

Son intervention se fera en deux parties, d'abord la projection d'un petit film institutionnel présentant la SNSM au niveau national, puis une présentation d'un power point sur la station de la Turballe.

7) Animations 2018

Une nouvelle sortie à Hoëdic en concertation avec la « der des der » du club nautique d'Hoëdic pourrait voir le jour en septembre. Une soirée dans le golfe du Morbihan est souhaitée. *Le bureau de l'AUPPM travaillera sur ces projets avec les personnes intéressées et précisera rapidement les dates et modalités d'organisation de ces sorties*

8) Elections au conseil d'administration

Rappel des membres actuels du CA ;

Jérôme DANGY : président

Dominique EPIE : secrétaire

Beatrice AMBLARD : trésorière

Michel Regereau : vice-président

Pierre Yves Mahé: trésorier adjoint

Claude huchet : secrétaire adjoint

Bernard Duault, Pierre Bousquet, Bruno Gérard,

Thierry Deniaud , Jacques Pithois : Membres

Le tiers sortant cette année :

Dominique EPIE, Claude Huchet,

Tiers sortant : (rééligibles)

Dominique EPIE

Claude HUCHET

Bernard DUAULT

Démissionnaire :

Michel REGEREAU

Pierre BOUSQUET (fait déjà partie du collège professionnel)

Bernard DUAULT

Entrant :

Michel PONTOIZEAU

La candidature de Michel Pontoizeau ainsi que la réélection de Dominique Epie et Claude huchet sont soumises au vote de l'assemblée.

Ces trois candidats sont élus à l'unanimité –

nota : Michel Pontoizeau, dans la soirée, a signifié par mail aux membres du CA qu'il retirait finalement sa candidature car jugeant n'être pas compris par certains membres du bureau. Le CA en prend acte.

9) Clôture AG et présentation plaquette partenaires

Avant de clore l'AG, Jérôme Dangy fait approuver le bilan moral et d'activité ainsi que le bilan financier
=> Adoptés à l'unanimité

L AUPPM présente également la plaquette partenaires 2018, 4 nouveaux professionnels nous ont rejoints cette année. Les détails des remises et des professionnels sont sur la plaquette jointe à ce compte rendu. *Jérôme Dangy rappelle que les remises ne sont consenties par les professionnels partenaires que sur présentation de la carte de membre à jour et que pour obtenir cette carte de membre il faut avoir payé sa cotisation annuelle. Quelques membres manquent encore à l'appel cette année mais ce n'est qu'un oubli passager sans doute...*

Jérôme Dangy clos l'Assemblée générale à 20h30 et invite l'ensemble des adhérents à un pot de l'amitié. La soirée se termine par un repas convivial proposé aux adhérents et leur famille. Une trentaine de personnes a répondu présent

10) Elections du bureau

Le nouveau conseil d'administration s'est rapidement réuni au cours de la soirée et le nouveau bureau est maintenant composé de :

- Jérôme DANGY : Président
- Pierre Yves MAHE : Vice-président
- Dominique EPIE : secrétaire
- Béatrice AMBLARD : trésorière
- Claude HUCHET : secrétaire adjoint

- Thierry DENIAU : trésorier adjoint
- Membres du comité : Pierre Yves MAHE, Jacques PITHOIS, Bruno GERARD.